



Nous pouvons également observer des cavités dans les arbres, abris pour la chouette chevêche : chouette de petite taille, à l'aspect trapu. On peut l'observer en plein jour perchée sur des poteaux ou sur des toits, très attentive et faisant des "révérences". Elle s'abrite également dans les bâtiments inoccupés, ou encore dans des terriers.



Nous revenons dans le village par la rue Robiewez où s'offre à nous une superbe vue sur le **rocher de la Marquise**. 4 L'histoire raconte qu'une marquise, après une déception amoureuse, se précipita du haut de la falaise.

Classé et inaccessible, il abrite le **choucas des tours** et le faucon crécerelle, symbole du Parc Naturel. Ce petit rapace se nourrit de rongeurs des champs. Il est

caractérisé par le vol du Saint-Esprit : face au vent, la queue déployée et battant des ailes rapidement, il vole sur place pour repérer ses proies et se laisser ensuite tomber sur sa proie à près de 200 Km/h.



Nous pouvons aussi observer le **plantain lancéolé**. On peut l'utiliser dans le potage ou avec d'autres légumes. En écrasant des feuilles de plantain dans les mains on obtient un peu de jus avec lequel on atténue les piqûres d'ortie.

Avant le pont, sur la droite, nous découvrons un petit mur en pierres sèches, site idéal pour le crapaud accoucheur. En chemin, nous passons devant quelques bâtiments remarquables.

La ferme de Froidebise (rue Biéonsart 208) est une belle ferme du 17^e siècle, remaniée au 19^e siècle. L'imposante grange en long a conservé sa charpente du 17^e siècle. La ferme de Bierwart (rue Biéonsart 210) est une ferme du 17^e siècle fortement modifiée au 19^e.

La ferme de **Beau-Regard** (rue Biéonsart, 211) est une ferme-château exceptionnelle d'origine médiévale. Le corps de logis date des 16^e et 17^e siècles et comprend une très belle tour circulaire. Les bâtiments de la ferme et du château sont disposés autour d'une cour rectangulaire bordée sur tous ses côtés. Les étables sous fenils, la grange et la porcherie sont bien conservées.



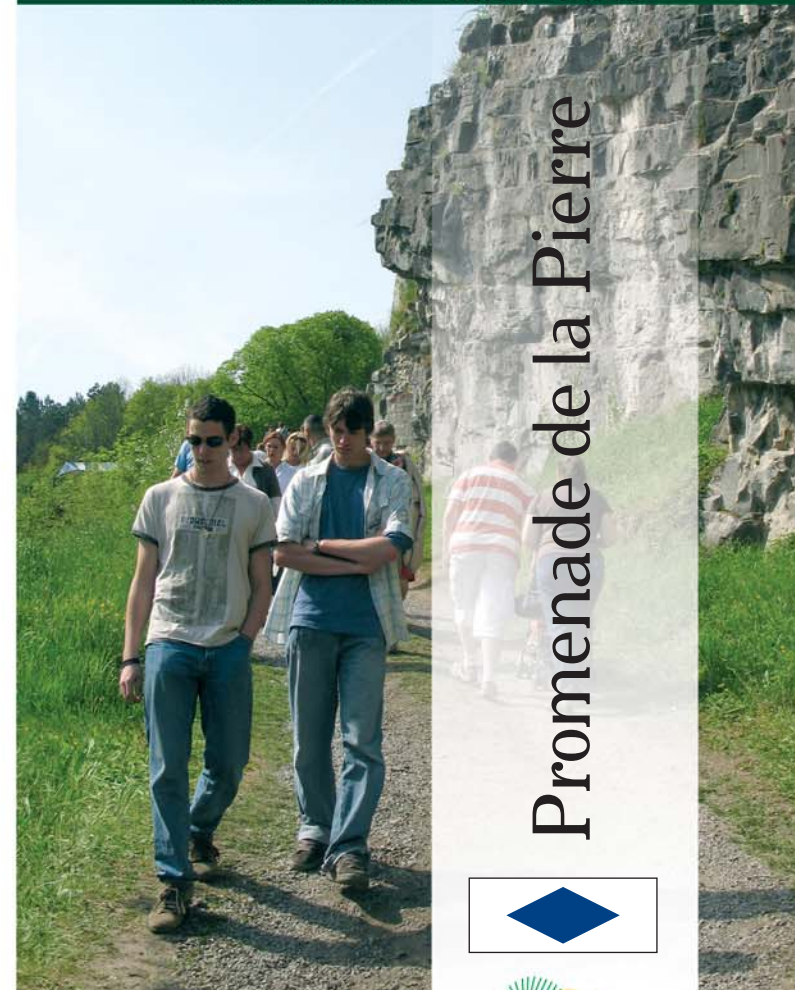
Nous quittons la rue Biéonsart (sart signifie une hauteur défrichée), pour prendre une route sur la gauche à travers champs et prairies. Nous passons le pont et observons l'herbe au gueux : ses feuilles toxiques sont ornées en juillet et en août de petites fleurs blanches, et en hiver d'un bout plumeux. Elle forme des lianes. Elle est aussi appelée "**clématite des haies**". Des empreintes au sol nous confirment le passage de chevreuils.

Nous descendons le bois de Moha. Nous empruntons un chemin sur la gauche pour arriver dans une zone boisée plantée de pins et d'érables. Le long du ru de Fosseroûle, nous découvrons des aulnes qui colonisent les friches, éboulis et zones humides et préparent le terrain pour des espèces exigeantes. Le robinier quant à lui émet des drageons (rejets de racines) grâce auxquels l'arbre se propage. Il est souvent utilisé pour fixer les terrains menacés d'affaissement et pour reboiser les sols stériles. Ses fleurs sont délicieuses en beignets ou en sirop. Ses jeunes rameaux sont mangés par les chevreuils. Nous terminons notre promenade par la rue du Madot qui nous ramène vers la place.

PROVINCE DE LIÈGE

Pays Burdinale Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



Promenade de la Pierre



WZ 05 • 7,3 km

Difficulté : faible

Départ : place Galloy, au centre de Moha, en direction du Château féodal. Le nom de Moha viendrait de "musale", terme désignant une terre mousseuse ou humide. Il fait aussi référence au nom de la rivière qui traverse le village : la Mehaigne (mouhagne = prairie humide).



Nous observons les premiers éléments d'intérêt. Au n°88, une **1** **élégante maison bourgeoise** du 19^e, en calcaire local, perpendiculaire à la Mehaigne, attire notre regard. Son élégante toiture mansardée est percée de trois lucarnes. Au n°92, nous observons les vestiges d'**anciens fours à chaux** creusés dans la paroi rocheuse. L'entrée en plein cintre est composée de moellons de calcaire. Elle est surmontée d'une potale datée de 1878. L'intérieur comprend deux arcades qui ouvrent sur deux couloirs courts donnant accès aux ébraisoirs.



Le **château-fort de Moha** **2** est

un ensemble classé depuis 1980. Il est remarquable tant sur le plan historique que naturel et archéologique. L'histoire du château de Moha est liée à l'histoire de son comté qui doit sa renommée à la famille des comtes de Dasbourg dès le 11^e siècle. Le château de Moha constituait un bastion défensif pour Huy et la vallée de la Meuse, contre les invasions normandes. Cinq générations s'y succèdent dont Albert II (1172-1211), qui fonde l'abbaye du Val Notre-Dame à Antheit. Sa fille Gertrude décède à 19 ans sans héritier. Une guerre de succession est alors entamée entre le Prince-Évêque de Liège et Henri de Brabant. Le Prince-Évêque de Liège annexera le comté de Moha après la bataille de Steppes en 1213. De nombreux conflits civils détériorent les relations entre le Prince-Évêque et le comté de Moha d'une part et les Hutois d'autre part. Les exactions commises par les troupes du Prince-Évêque poussent les Hutois à se défendre. En 1376, ils s'introduisent dans le château, désarment les fantassins et prennent d'assaut la forteresse. Au lendemain de cet épisode, les villes de Huy et de Liège s'allièrent dans une lutte contre le Prince-Évêque.



Le long du château, nous pouvons observer la ruine de **Rome**, un végétal commun qui croît sur les vieux murs. Elle a été autrefois utilisée contre la gale et le scorbut. Les feuilles fraîches sont hémostatiques. Nous contournerons le château pour emprunter un petit escalier sur la gauche qui nous conduit vers les **carrières de Moha**. **3**

Cette entreprise emploie une centaine de personnes et dépend de la société **Carmeuse** dont le siège central est situé à Seilles (Andenne). Les pierres calcaires, après avoir été abattues par des tirs de mines, sont récoltées par des chargeuses et transportées vers les installations où elles sont ensuite concassées, puis soigneusement lavées et criblées en fonction de leurs destinations. Une partie de cette production est envoyée vers les fours, calcinée, et transformée en chaux à une température supérieure à 900°C. Le siège de Moha produit une large palette de produits dérivés du calcaire et exporte une partie importante de sa production.



Nous restons sur le chemin principal sur la droite pour arriver sur un chemin de terre. Nous pouvons apercevoir le cornucopier sanguin, stabilisateur de fossé, grâce à ses racines en forme de filets qui apprécient les sols calcaires, plutôt secs. Nous traversons le bois et longeons la **Mehaigne**.



La laïche y fleurit. Elle apprécie les endroits frais et ombragés. Le chemin est bordé de pins. Nous apercevons des **bernaches du Canada** qui provoquent d'importants dégâts sur les berges dans lesquelles elles font des brèches.

En mangeant et piétinant toute la végétation, elles privent les tritons de supports pour y déposer leurs œufs.

Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de détritiques, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées

de la Burdinale et de la Mehaigne ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne

Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96

E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be

Site internet : www.tourismebm.be

